

Informations sur la protection des fichiers

Catégorie : Windows Toutes versions

Publié par [Nendo](#) le 28/11/2007

Suite à une erreur de manipulation, il peut arriver que vous supprimiez un fichier indispensable par mégarde. Si celui-ci est protégé, sa restauration s'effectuera dans le cadre de la protection du système de fichiers. En règle générale, cette fonctionnalité de Windows est tellement discrète qu'elle se réalise sans afficher de message d'avertissement. Toutefois, vous pouvez exiger d'être prévenu lors de son intervention.

Pour cela, choisissez la commande **Exécuter** dans le menu **Démarrer**. Ensuite, saisissez **regedit** dans le champ **Ouvrir** puis validez.

Dans la fenêtre de l'Editeur du Registre, développez l'arborescence suivante :

HKEY_LOCAL_MACHINE SOFTWARE Microsoft Windows CurrentVersion

SystemFileProtection. Dans le volet de droite, recherchez la valeur **ShowPopups**. Double cliquez dessus afin d'ouvrir la boîte qui se nomme **Modification des données**. Attribuez à la valeur affichée le chiffre **1** puis validez.

Fermez alors la Base de registre et redémarrez votre système pour que la modification soit prise en compte.

Désormais, une fenêtre de type **Pop-up** s'affichera dès que la fonction sera mise à contribution.